

Commune de Saint-André de l'Epine
Réunion du Conseil Municipal
Séance du 08 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 08 septembre 2017 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de Serge Montaigne, Maire.

Présents : Montaigne Serge, Eudes Alain, Larsonneur Jean-Claude, Salagnac Gaéтан, Lecornu Loïc, Marie Myriam, Martial Nicolas, Catherine Sandra, Gardie Isabelle, Lebas Nathalie, Rabec David, Lebouteiller Mathilde.

Absente excusée : Sauvage Cécile (procuration à Montaigne Serge)

Absente : Chopin Jessica

Secrétaire de séance : Lecornu Loïc

1 - SIGNATURE ET APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

2 – VOTE POUR LE MAINTIEN DU POSTE DU PREMIER ADJOINT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal sa décision de retirer ses délégations à Monsieur MARTIAL Nicolas, 1^{er} Adjoint, celle-ci a été motivée par le manque de disponibilité dû à son activité professionnelle.

Après débat et avoir obtenu toutes les explications utiles, le conseil municipal a procédé au vote pour son maintien dans son poste sans indemnités.

- POUR 5
- CONTRE 3
- ABSTENTION 3

Madame Gardie Isabelle, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Suite à ce vote, Monsieur MARTIAL Nicolas, 1^{er} Adjoint depuis le 29 mai 2015, a présenté sa démission de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal.

Celle-ci sera transmise à Monsieur le Préfet de la Manche (art. L 2122-15 du CGCT), elle sera définitive à compter du jour de son acceptation par Monsieur le Préfet.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de continuer à gérer les affaires de la commune avec deux adjoints.

Cette proposition a été acceptée par le conseil municipal par 8 voix pour et 3 abstentions.

3 – POINT SUR LES PLANTATIONS DE LA COMMUNE

- a. Le désherbant est toujours autorisé dans le cimetière
- b. Le buis dans le cimetière est à arracher
- c. Le mur du cimetière est abîmé et devra être réparé
- d. Les plantations autour du monument aux morts sont à arracher
- e. Remplacement de la haie derrière la salle polyvalente (mur ou plantations ?)
- f. Problème d'entretien des massifs communaux rue Fleury

Tous ces points seront abordés lors de la réunion de la commission voirie fixée au lundi 11 septembre 2017 à 18 heures.

3 – SALLE POLYVALENTE

- a. Une proposition de devis concernant les casiers de rangement des verres de la salle a été présentée : d'autres devis seront demandés et seront présentés à la prochaine réunion de conseil.
- b. Une étude sur la construction d'un local de stockage adossé à la salle polyvalente sera réalisée lors de la réunion de la commission bâtiment le lundi 11 septembre 2017 à 18 heures.

3 – DEMANDES DE PARTICIPATIONS FINANCIERES

Deux demandes sont présentées : une pour le fonds d'aide aux jeunes en difficultés et l'autre pour le fonds de solidarité pour le logement : le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

6 - INFORMATIONS SUR LE DERNIER RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite au recensement effectué en début d'année les chiffres définitifs de l'INSEE sont parvenus à la Mairie.

Adresses d'habitation : 254

Nombre d'habitants : 548

Résidences principales : 217

Logement occasionnels, résidences secondaires, logements vacants : 32

Logements non enquêtes : 5